



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Ship Refits and Conversions / Radoubss et
modifications de navires and / et
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6C2, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

| | |
|--|---|
| Title - Sujet NGCC Griffon - PVN | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation F7049-200157/A | Amendment No. - N° modif. 020 |
| Client Reference No. - N° de référence du client F7049-200157 | Date 2023-07-31 |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$MD-029-29039 | |
| File No. - N° de dossier 029md.F7049-200157 | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2023-08-30 Heure Avancée de l'Est HAE | |
| F.O.B. - F.A.B. | |
| Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Jeddi, Loubna | Buyer Id - Id de l'acheteur 029md |
| Telephone No. - N° de téléphone (873) 455-3835 () | FAX No. - N° de FAX (819) - |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| | |
|--|--|
| Delivery Required - Livraison exigée | Delivery Offered - Livraison proposée |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |

Demande de soumissions – Modification n° 020

La présente modification vise les points suivants :

1. Inclure les questions et les réponses concernant la demande de soumissions.

-
1. Inclure les questions et les réponses concernant la demande de soumissions.

Q#1: Élément de l'EDT 12.20

L'indemnité prévue dans l'EDT 12.20.C.1 (propulseur d'étrave) inclut-elle le coût du service Kongsberg FSR ou seulement les frais de voyage ?

R#1: Oui, l'indemnité ne couvre que les frais de voyage, de séjour et d'hébergement. Pas les services FSR.

Q#2: Élément de l'EDT 11.2

La fiche des données de prix pour l'article 11.2.C.2.7 mentionne "l'application de deux couches d'un revêtement anticorrosion bitumineux sur les parties internes des corps de vanne", alors que le même numéro dans le cahier des charges indique "que toutes les pièces mobiles et les fixations doivent être recouvertes d'un composé antigrippant". La fiche des données de prix demande également un prix pour 20 vannes alors que le cahier des charges en prévoit 90. Pouvez-vous préciser sur lequel de ces éléments nous devons établir notre devis ?

R#2: L'entrepreneur ne doit appliquer que deux couches d'anticorrosion bitumineuse sur l'intérieur de tous les corps de vanne (90 vannes). La fiche des données de prix sera mis à jour pour refléter le nombre de vannes en conséquence. Nous avons également mentionné dans la MOD #008 Q#31 que l'entrepreneur doit s'attendre à un remplacement de 20 % des vannes, mais ce sera le résultat de l'inspection et les nouvelles vannes seront négociées par l'intermédiaire d'un TPSGC 1379.

Q#3: Élément de l'EDT 14.2

Sur la base de la modification n° 017, est-il possible de modifier l'exigence C3.7 demandant une construction résistante à l'arc et une atténuation de l'éclair d'arc pour le MCC ?

R#3:

Supprimer le paragraphe C.3.7 dans son intégralité.

Modifier le paragraphe C.3.9.e) comme suit (les modifications sont indiquées en **italique gras**):

Chaque section verticale standard doit être équipée de tout le matériel et de tout le câblage nécessaires à l'ajout et au déplacement d'unités modulaires enfichables. Tout espace inutilisé doit être couvert par des portes d'obturation à charnières ou par une plaque de recouvrement appropriée, et il doit être adapté pour recevoir de futures unités. Les ouvertures verticales pour les bus doivent être couvertes par des volets **manuels automatiques**;

Fin de la modification de la sollicitation #020.